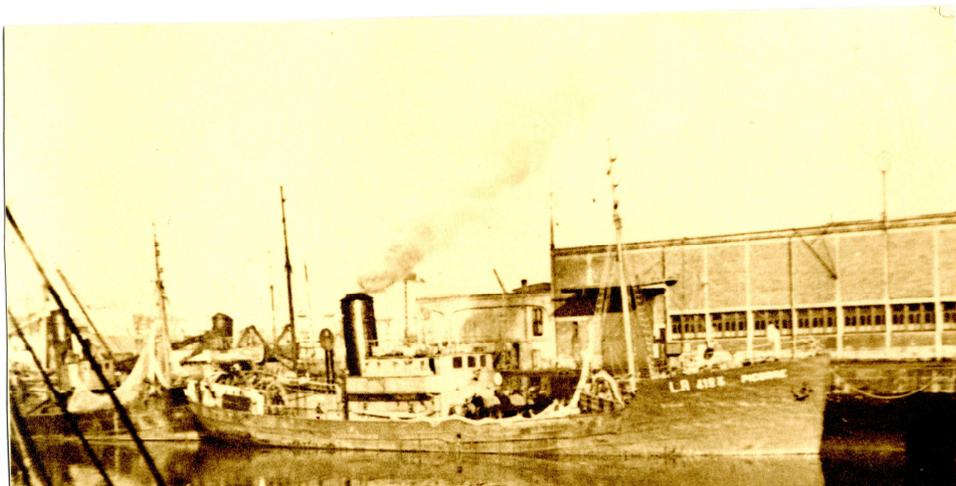


le 28 janvier 1954 le chalutier Picorre réussit un acte de bravoure

**E**N CE JOUR DE TEMPETE, écoutant le sifflement du vent furieux, le fracas des trombes d'eau, le grondement du tonnerre, on ne peut penser à un autre événement de la semaine, qu'au sauvetage des trente-huit marins anglais, par le chalutier rochelais « Picorre ». Au moment où d'autres navires, peut-être, sont en difficultés dans le Golfe de Gascogne ou ailleurs, on ne dira jamais assez ce que fut l'héroïsme de ceux du « Picorre », le courage et l'habileté de son jeune patron, François Laouenan. Le commandant anglais du « Castle-Dore », un vieux marin qui en est à son quatrième naufrage en temps de paix, comme en temps de guerre, dont un à proximité de La Rochelle, où il arriva déjà en rescapé, ne cachait pas son admiration pour la façon dont le petit bateau rochelais manœuvra, au milieu des éléments déchainés, sans autre pensée que de sauver des vies humaines.

Et pourtant, c'était une fameuse « remorque », le « Castle-Dore ». Un cargo à moteur de 11.000 tonnes; neuf comme celui-ci, vaut paraît-il, près d'un milliard. La part des sauveteurs, qui doit être environ d'un tiers, n'était pas négligeable. Mais le bateau s'est perdu. Le « Picorre », immédiatement retourné à la pêche, l'a vu gisant sur les rochers, submergé. Le commandant anglais avait cru, accroché à ses deux amares, pouvoir attendre son compatriote, le « Turmoil », qui annonçait son arrivée vers midi, et négliger la remorque qui lui était offerte, à 9 h. 35. Mais une des chaînes s'est brisée, et le navire était irrémédiablement perdu. Le « Picorre » avait répondu simplement : « Restons près de vous »; et il sauvait l'équipage entier, au risque d'être brisé lui-même à la moindre défaillance mécanique.

Voici, de nouveau, une magnifique preuve de la solidarité des marins, et les distinctions honorifiques qui viendront récompenser cet exploit, ne seront pas volées.





## Des decorations pour les marins du « Picorre »

M. Castaing, président du conseil d'administration, directeur général de la Société des chalutiers de La Rochelle, a adressé la lettre suivante à M. l'Administrateur en chef de l'Inscription maritime :

« Monsieur l'Administrateur en chef,

» Dès que M. Picorre fut informé qu'un navire anglais demandait du secours, il fit route sur lui, malgré les difficultés énormes que présentaient l'état de la mer et la grosse tempête. C'était là un acte très courageux, très méritoire, inspiré par le devoir de sauver la vie de ses semblables.

» Mais, rendu sur les lieux du sinistre, se voir refuser ses remorques par l'équipage du bateau en danger, qui, par contre, lui demande d'attendre pour parer, le cas échéant, à toute éventualité; accepter cette mission alors qu'on n'ignore plus qu'un mauvais paquet de mer ou une difficulté de machine ne lui permettant pas d'exécuter immédiatement l'ordre reçu rend la perte, corps et biens, du bateau sauveteur certaine, les brisants et les rochers n'étant qu'à quelques centaines de mètres; rester mal-

gré tout sur les lieux constitue un acte sublime de tout l'équipage qui, cette fois, a eu le temps de la réflexion.

» Le rapport de mer du capitaine du « Picorre », confirmé par le capitaine du « Castledore » vous a été remis. Vous avez questionné le personnel et vous avez eu, sans aucun doute, la confirmation pure et simple des faits ci-dessus mentionnés.

» Vous estimerez certainement, en conséquence, que les plus belles récompenses honorifiques doivent être attribuées à tout l'équipage du « Picorre ».

» Au capitaine François Laouenan la croix de chevalier de la Légion d'honneur et la médaille d'or du sauvetage de première classe;

» A son second, Pascal Guillou, à son radiotélégraphiste, Charles Le Sellin, et à son chef mécanicien, Miguel Gimenez, la médaille d'or de sauvetage de première classe.

» Et aux hommes de l'équipage, pont et machines, la médaille d'argent.

» Nous vous serions obligés de vouloir bien, à cet effet, faire parvenir la présente lettre aux services qui ont à en connaître. »

une trouvant  
à terre au  
moment de la  
remise des  
de corations  
aux marins du  
Picorre je reçois  
des mains de  
M: l'Administrateur  
la médaille d'or  
de sauvetage  
decernée  
à mon père





Francois LAOUENAN reçoit ses decorations  
de Administrateur. Second sur le Ricorre c'est  
lui qui commandait le navire pendant le sauvetage  
le patron OLICARD étant en congé



discours des différents officiels.  
avec sa moustache M. CASTAING